

Envoyé en préfecture le 01/02/2019

Reçu en préfecture le 01/02/2019

Affiché le

ID : 029-212901011-20190128-28_01_19_03-DE



(Finistère)

Landéda, le 14/01/2019

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 janvier 2019

**PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE
DANS LE CADRE DES STAGES DE VOILES ESTIVAUX**

RAPPORT N°03/2019-01

Historiquement la CAF participait dans le cadre du contrat enfance jeunesse au financement de stages de voile d'initiation. Depuis quelques années, la CAF ne finance plus cette activité.

La commune a décidé, sur ses fonds propres, de pérenniser l'opération et propose une aide financière à tous les enfants de la commune, aide variable suivant le quotient familial. Ces stages se déroulent la 1^{ère} semaine de vacances en juillet et la dernière semaine d'août, périodes durant lesquelles l'activité du CVL est réduite.

Le conseil municipal est donc invité à attribuer au CVL une subvention complémentaire dans le cadre de ces journées d'initiation aux activités nautiques. Ce montant est pour 2018 de 1435 €.

	2016	2017	2018
Nombre d'enfants à 50 €	9	7	2
Nombre d'enfants à 15 €	100	97	89
Total participation communale	1 950 €	1 805 €	1 435 €

Une évaluation de ce dispositif va être réalisée avec la commission enfance jeunesse et affaires scolaires en collaboration avec le CVL.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Nombre de membres en exercice	= 23
Présents	= 18
Votants	= 21

Délibération du conseil municipal

N°03/2019-01

PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE DANS LE CADRE DES STAGES DE VOILES ESTIVAUX

Le Conseil municipal, légalement convoqué, réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Christine CHEVALIER, Maire de la Commune,

Étaient présents : Jean-Luc CATTIN, Anne POULNOT-MADEC, Bernard THÉPAUT, Laurent LE GOFF, Alexandre TRÉGUER, Daniel GODEC, Pierre-Louis LE CAM, Ronan CORBEL, Erwan GUIZIOU, Rachel MARZIOU, Christophe CARIOU, Jean-Pierre GAILLARD, Danièle FAVÉ, Céline PRONOST, Philippe COAT, Hervé LOUARN, Philippe MASQUELIER
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :

- Cathy LARIDAN (procuration à M. CORBEL)
- Solange PELLEN (procuration à Mme POULNOT-MADEC)
- David KERLAN (procuration à Mme CHEVALIER)
- Isabelle POUILLAIN et Philippe MARTIN.

Céline PRONOST a été élu secrétaire de séance.

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le budget primitif 2018 adopté le 24 mars 2018,

VU l'avis de la Commission Enfance Jeunesse et Affaires Scolaires en date du 16 janvier 2019,

VU le rapport de Mme le Maire en date du 16 janvier 2019,

Considérant qu'il est de l'intérêt général d'aider les associations dont l'activité contribue à l'intérêt public par le renforcement des liens et l'organisation d'activités qui répondent aux attentes des habitants,

Considérant que les membres du conseil municipal décident par 21 voix pour,

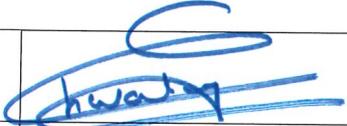
Mme le Maire, Rapporteuse, entendue,

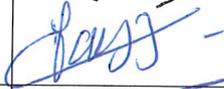
DÉLIBÈRE

ARTICLE 1 : Le Conseil municipal décide d'attribuer au CVL une subvention complémentaire de 1 435 € dans le cadre des journées d'initiation aux activités nautiques.

ARTICLE 2 : Le Conseil municipal dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget, article 6574.

- Signature des conseillers municipaux présents :

CHEVALIER Christine	
KERLAN David	PROCURATION
CATTIN Jean-Luc	
POULNOT- MADEC Anne	
THEPAUT Bernard	
LARIDAN CATHY	PROCURATION
MARTIN PHILIPPE	
PELLEN Solange	PROCURATION
GODEC Daniel	
LE CAM Pierre-Louis	
POULLAIN Isabelle	
CORBEL RONAN	

GUIZIOU Erwan	
MARZIOU Rachel	
CARIOU Christophe	
LE GOFF Laurent	
FAVE Danielle	
TREGUER Alexandre	
GAILLARD Jean-Pierre	
PRONOST Céline	
LOUARN Hervé	
MASQUELIER Philippe	
COAT PHILIPPE	